Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231127-CC2023-279-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/12/2023
Notification : 06/12/2023

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 27 NOVEMBRE 2023

RESSOURCES
VIE INSTITUTIONNELLE

**Compte-rendu des actes pris par le bureau communautaire et le Président dans le cadre de leurs délégations respectives**

Rapporteur : Jérôme DEPONDT
**N°CC2023-279**

| | |
|---|---|
| Nombre de membres en exercice | **123** |
| Nombre de présents | **76** |
| Nombre de pouvoirs | **14** |
| Votants | **90** |
| Secrétaire de séance : Catherine LUCAS | |

L'an 2023, le 27 novembre, le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 21 novembre, s'est réuni à Vernouillet sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :
Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; M. Jacques RIVIERE (AUNAY-SOUS-CRECY) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) ; M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; Mme Anne-Marie MURE-RAVAUD (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; Mme Caroline VABRE (DREUX) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) ; M. Sebastien LEROUX (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Maxime DAVID (DREUX) ; Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) ; M. Frédéric GIOWACHINI (FAVIERES) ; M. Eric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; M. Michel CHRISTIAN (LA MANCELIERE) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; M. Enrico GAMBUTO (MONTREUIL) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; M. Yannick PAINLEVE (ORMOY) ; Mme Clémentine FISSON (OUERRE) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; M.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231127-CC2023-279-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet le 16/12/2023
Publié le 16/12/2023

Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) ; M. Pierre SILVE (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Françoise BORGET (SAINTE-GEMME-MORONVAL) ; M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE)

Étaient absent(e)s excusé(e)s :

M. Olivier MARLEIX (ANET) ; Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; M. Christian L'YVONNET (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Lydie GUERIN (DREUX) ; Mme Mariam CISSE (DREUX) ; Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) ; M. Jacques ALIM (DREUX) ; M. Aissa HIRTI (DREUX) ; Mme Amber NIAZ (DREUX) ; Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ; M. Nelson FONSECA (DREUX) ; Mme Valérie VERDIER (DREUX) ; M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ; Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ; Mme Carine GENTIL (DREUX) ; M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Arnaud CALLAREC (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) ; M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; Mme Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET).

Pouvoirs :

M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) donne pouvoir à M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; Mme Christine PICARD (DREUX) donne pouvoir à M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) donne pouvoir à Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) donne pouvoir à M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) donne pouvoir à M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) donne pouvoir à M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) donne pouvoir à M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) donne pouvoir à M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Marc AVENARD (LURAY) donne pouvoir à M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) donne pouvoir à Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Christian BERTHELIER (TREON) donne pouvoir à M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES JONCHERETS) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231127-CC2023-279-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/12/2023
Notification : 04/12/2023

**Il a été exposé que,**

Par délibérations n°2020-067 et 2020-068 en date du 23 juillet 2020 modifiées par délibérations n°2021-75 et 2021-75B, le conseil communautaire a délégué au bureau communautaire et au Président une partie de ses attributions.

Conformément à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, le président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Décisions prises par le **Président** dans le cadre de ses délégations :

| Pôle | Objet | Numéro de décision |
|---|---|---|
| **Ressources** | Approbation de la programmation de l'Atelier à Spectacles pour la saison 2023/2024 | D2023-160 |
| **Technique** | Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Seine Normandie au titre de l'accompagnement technique des agriculteurs du dispositif de paiements pour service environnementaux de 2023 à 2027 | D2023-161 |
| **Services à la population** | Conclusion d'une convention relative à la mise à disposition à titre gracieux de la salle des fêtes d'Ezy-sur-Eure à la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux pour les journées des 20 et 21 octobre 2023 | D2023-162 |
| **Technique** | Avis sur une demande de subvention auprès de l'AESN pour la commune de Maillebois d'un montant de 86 495 € relative aux travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement et de construction d'une nouvelle station d'épuration sur le hameau de Blévy | D2023-168 |
| **Services à la population** | Conclusion d'une convention relative à des prestations d'éducation musicale à l'intention d'enfants présentant des troubles des facultés auditives avec l'Institut Beulé pour un montant de 40 € par séance pour l'année scolaire 2023/2024 et jusqu'au 6 juillet 2024 | D2023-170 |
| **Services à la population** | Conclusion d'une convention pour l'organisation de séances musicales à destination des patients de l'hôpital V. JOUSSELIN réalisées par le Conservatoire pour l'année 2023/2024 moyennant un tarif de 40 € par séance. | D2023-171 |
| **Services à la population** | Convention de mise à disposition par DA Conseils de distributeurs automatiques de boissons chaudes et froides avec Snacks d'une durée de 4 ans sur le site de l'Odyssée contre le versement d'une redevance semestrielle de 20 % sur le chiffre d'affaires HT. | D2023-173 |
| **Technique** | Conclusion du marché public relatif à une mission de prestation de géomètre dans le cadre de la réalisation de la station de lavage, avec la société FORTEAU FAISANT pour un montant global et forfaitaire de 2 250 € HT et pour une durée de 2 mois | D2023-174 |
| **Technique** | Conclusion du marché public relatif à la réalisation de prestations de géotechniques dans le cadre de la réalisation de la station de lavage, avec la société GINGER CEBTP pour un montant global et forfaitaire de 7 270€ HT avec les options et une durée de 2 mois | D2023-175 |

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231127-CC2023-179-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/12/2023
Publication : 06/12/2023

| Pôle | Objet | Décision |
|---|---|---|
| **Services à la population** | Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle "Gouttière" par la Compagnie Les Illustres Enfants Juste le samedi 23/12/2023 de 15H à 16H moyennant le paiement par la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux d'un montant de 1000 € HT (TVA non applicable). | D2023-176 |
| **Cabinet** | Attribution d'une subvention à l'association le 5 côté jardin d'un montant de 1000 € au soutien de l'activité théâtrale de cet organisme | D2023-179 |
| **Cabinet** | Attribution d'une subvention à l'association La Ligue contre le Cancer d'Eure-et-Loir d'un montant de 2 000 € dans le cadre d'Octobre Rose | D2023-180 |
| **Cabinet** | Attribution d'une subvention à l'association Cap Saint Maixme d'un montant de 500 € dans le cadre de la coupe régionale de cyclo-cross | D2023-181 |
| **Cabinet** | Attribution d'une subvention d'un montant de 1 000 € à l'association AICSE Épicerie Sociale dont les actions s'inscrivent dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial | D2023-182 |
| **Technique** | Conclusion du marché public relatif à l'analyse des eaux de lavage dans le cadre de la réalisation de la station de lavage, avec la société PI ENVIRONNEMENT pour un montant global et forfaitaire de 8020 € HT et pour une durée de 1 mois | D2023-183 |
| **Services à la population** | Reversement des recettes de vente unitaire et de la soirée évènementielle du centre aquatique AgglOcéane du 24 octobre à la ligue contre le cancer dans le cadre de l'action "Octobre rose" | D2023-185 |
| **Services à la population** | Conclusion d'une convention pour la mise à disposition à titre gratuit de l'auditorium de l'Odyssée à la Ville de Dreux le 24 novembre 2023 | D2023-186 |
| **Services à la population** | Conclusion d'une convention pour la mise à disposition du studio de danse à l'Association Accords Artistiques du Corps en Mouvement pour le 26 novembre 2023, le 21 janvier 2024 et le 17 mars 2024 pour un montant de 390 € (correspondant à un tarif horaire de 26 € pour 15 heures). | D2023-187 |
| **Services à la population** | Conclusion d'une convention pour l'organisation de séances d'animation musicale ou cinématographique à destination de patients de l'hôpital de jour du centre hospitalier Victor Jousselin réalisées par la Médiathèque durant l'année scolaire 2023/2024 à titre gracieux à raison d'une séance de deux heures toutes les six semaines hors période de vacances scolaires | D2023-192 |
| **Services à la population** | Conclusion de convention de mise à disposition à titre gratuit des centres aquatiques AgglOcéane ayant pour objet l'utilisation des bassins pour la saison sportive 2023/2024 avec le club Omnisport de Vernouillet, le Subaqua Club de Vernouillet, la Gendarmerie de Dreux et les sapeurs-pompiers de Sainte-Gemme-Moronval | D2023-193 |
| **Services à la population** | Conclusion de conventions relatives à la mise à disposition à titre payant des centres aquatiques AgglOcéane ayant pour objet l'utilisation des bassins pour la saison sportive 2023/2024 avec le Club Subaquatique de Dreux pour un montant de 104 € de l'heure et le Centre Hospitalier de Dreux pour un montant de 58 € les 45 minutes, selon les horaires définis dans la convention | D2023-194 |

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231127-CC2023-279-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/12/2023
Notification : 06/12/2023

| Pôle | Objet | Décision |
|---|---|---|
| **Technique** | Conclusion de l'avenant n°4 relatif à la maintenance, l'assistance et l'hébergement des logiciels utilisés par la direction de la collecte et de la valorisation des déchets avec la société GESBAC ENVIRONNEMENT ayant pour objet de prolonger le contrat pour une durée de 3 mois pour un montant de 250 € HT par mois (soit 750 € HT sur la totalité de la durée possible de la prolongation) | D2023-199 |

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231127-CC2023-279-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/12/2023
Notification : 06/12/2023

Décisions prises par le bureau communautaire dans le cadre de ses délégations :

Bureaux communautaires des 4 septembre, 2 octobre et 6 novembre 2023 :

| Pôle | Objet | Numéro de la décision |
|---|---|---|
| **Ressources** | Approbation et autorisation de signature du marché n°2023/22 relatif à l'étude du schéma directeur d'alimentation en eau potable et à l'élaboration du plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux du secteur nord (production et distribution) avec le groupement dont le mandataire est la société BFIE et composé avec la société EXPLOR-E pour partie conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire de 419 135 € HT et pour partie conclu sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum de commandes de 200 000,00 € HT pour la totalité de la durée du marché estimée à 24 mois (hors temps de validation) | BC2023-199 |
| **Ressources** | Attribution et autorisation de signature du marché n°2023/39 relatif aux travaux d'aménagement et de requalification de la ZAC des Merisiers à Germainville (28)<br>- Lot n°1 : voirie – assainissement : avec la société SN EURE TP pour un montant global et forfaitaire de 762 685 € HT décomposé comme suit :<br>- tranche ferme relative aux travaux de voirie et assainissement : 751 867 € HT ;<br>- tranche optionnelle pour la démolition d'un poste transformateur : 10 818 € HT ;<br>Et pour une durée prévisionnelle de cinq (5) mois (dont un mois de période de préparation) ;<br>- Lot n°2 : réseaux divers : avec la société TEAM RESEAUX pour un montant global et forfaitaire de 134 983 € HT et pour une durée prévisionnelle de cinq (5) mois (dont un mois de période de préparation) ;<br>- Lot n°3 : espaces verts : avec le groupement dont le mandataire est la société CREAVERT CŒUR DE VEXIN et composé avec la société CREAVERT PAYSAGE ENVIRONNEMENT pour un montant global et forfaitaire de 48 934,10 € HT et pour une durée prévisionnelle de cinq (5) mois (dont un mois de période de préparation) | BC2023-200 |
| **Ressources** | Approbation et autorisation de signature de l'acte modificatif n°4 au marché n°2019/36 relatif à la collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux avec la société SEPUR et ayant pour objet de corriger une erreur matérielle de l'acte modificatif n°3 (s'agissant de la collecte des encombrants, le BPU prévoit un forfait mensuel de 3 600,00 € HT, or le prix convenu avec la société est de 3 900,00 € HT) | BC2023-201 |

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231127-CC2023-279-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/12/2023
Notification : 06/12/2023

| Pôle | Objet | Numéro de la décision |
|---|---|---|
| **Ressources** | Approbation et autorisation de signature du marché n°2023/51 relatif au mandat de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de démolition et de remise en état du site BIOCOS avec la SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT DU DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR (SAEDEL) conclu pour partie sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire de 39 210,00 € HT et pour partie sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande sans minimum et pour un montant maximum de 15 000,00 € HT, et pour une durée estimée à 20 mois | BC2023-202 |
| **Développement et Aménagement du Territoire** | Mutualisation de la planification territoriale – modification de la convention de fonctionnement du service commun portant sur les modalités de refacturation de la TVA | BC2023-203 |
| **Ressources** | Approbation et autorisation de signature du marché n°2023/33 relatif à l'accompagnement agronomique des agriculteurs engagés en paiements pour services environnementaux avec la société SCE AGENCE DE PARIS pour partie conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire de 57 055,50 € HT décomposé comme suit :<br>- tranche ferme : accompagnement agricole – année 2023-2024 : 27 184,50 € HT<br>- tranche optionnelle n°1 : accompagnement agricole – année 2024-2025 : 9 957,00 € HT<br>- tranche optionnelle n°2 : accompagnement agricole – année 2025-2026 : 9 957,00 € HT<br>- tranche optionnelle n°3 : accompagnement agricole – année 2026-2027 : 9 957,00 € HT<br>et pour partie conclu sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum de commandes de 250 000,00 € HT pour la totalité de la durée du marché estimée à 4 ans | BC2023-251 |
| **Ressources** | Approbation et autorisation de signature du lot n°1 du marché n°2023/53 relatif à une prestation de « Security Operation Center » (SOC) managé et des prestations de cybersécurité<br>Lot n°1 : SOC managé et achat de licences avec la société NXO France conclu pour partie conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire annuel de 65 877,01 € HT décomposé comme suit :<br>- montant global et forfaitaire annuel de la tranche ferme : 61 097,01 € HT ;<br>- montant global et forfaitaire annuel de la tranche optionnelle : 4 780,00 € HT ;<br>et pour partie conclu sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande sans minimum et pour un montant maximum annuel de commandes de 100 000,00 € HT ; et pour une durée d'un (1) an reconductible trois (3) fois un (1) an. | BC2023-252 |

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231127-CC2023-279-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/12/2023
Notification : 06/12/2023

| Pôle | Objet | Numéro de la décision |
|---|---|---|
| **Développement et Aménagement du Territoire** | Approbation et autorisation de signature de conventions de mise à disposition de parcelles avec la SAFER du Centre sur les communes de Saint-Rémy-sur-Avre et Marville-Moutiers-Brûlé En contrepartie de la mise à disposition des terres, en contrepartie du versement à l'Agglomération de 1.689,11 € par an pour les parcelles de Saint-Rémy-sur-Avre et 7.136,30 € pour les parcelles de Marville – Moutiers Brûlé pour une durée de 6 ans | BC2023-253 |
| **Services à la population** | Approbation du plan de financement des travaux relatifs à la scénographie de la Maison des Espaces Naturels (MEN) et aux études techniques de mise en œuvre du Master Plan sur le plan d'eau de Mézières-Écluzelles<br>Demande de financement au titre du fonds départemental d'investissement (FDI) 2022 à hauteur de 150 000 € | BC2023-254 |
| **Technique** | Approbation du plan de financement pour la restauration de la zone humide de<br>Fontaine-les-Ribouts et demande de subvention à l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour 25 632,24 € et au Département Eure-et-Loir pour 15 379,34 € | BC2023-255 |
| **Ressources** | Convention de régularisation pour la location des locaux de la maison des services de Châteauneuf-en-Thymerais abritant le pôle de proximité de la Communauté d'agglomération sur la période 2009-2018 | BC2023-256 |

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231127-CC2023-279-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/12/2023
Notification : 06/12/2023

| | | |
|---|---|---|
| **Ressources** | **Approbation et autorisation de signature de l'accord-cadre n°2023/04 relatif à la fourniture, la réparation et autres prestations de pneumatiques neufs et rechapés, pour l'ensemble du parc de véhicules de l'Agglomération du Pays de Dreux**<br>**- Lot n°1 : Pneumatiques poids lourds avec la société CONTITRADE France, conclu sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum annuel de commandes de 45 000,00 € HT, et pour une durée d'un (1) an reconductible trois (3) fois par période d'un (1) an.**<br>**- Lot n°2 : Pneumatiques standards et 4 saisons véhicules légers et utilitaires avec la société CONTITRADE France, conclu sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum annuel de commandes de 30 000,00 € HT, et pour une durée d'un (1) an reconductible trois (3) fois par période d'un (1) an** | **BC2023-257** |
| **Ressources** | Approbation et autorisation du lot n°2 du marché n°2023/53 relatif à une prestation de « SECURITY OPERATION CENTER » (SOC) managé et à des prestations de cybersécurité - Lot n°2 : Prestations de cybersécurité avec la société ERNST ET YOUNG ADVISORY, conclu sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum annuel de commandes de<br>40 000,00 € HT, et pour une durée d'un (1) an reconductible trois (3) fois par période d'un (1) an. | BC2023-258 |
| **Ressources** | Approbation et autorisation de signature d'un avenant à la convention de groupement de commandes avec la ville de Dreux pour les besoins de fournitures et prestations informatiques de la DSIM et autorisation d'adhésion à la centrale d'achat du GIP RESAH | BC2023-259 |
| **Développement et Aménagement du Territoire** | Parc d'entreprises La Radio à Dreux : approbation et autorisation du signature d'un bail commercial avec le centre hospitalier VICTOR-JOUSSELIN en contrepartie du versement d'un loyer principal de 129.975,62 € HT/an | BC2023-260 |
| **Développement et Aménagement du Territoire** | Zac des merisiers à Germainville : acquisition d'une emprise foncière à la commune de Germainville à l'euro symbolique | BC2023-261 |
| **Développement et Aménagement du Territoire** | Demande de subvention pour le réaménagement des espaces extérieurs du Parc d'entreprises de La Radio à Dreux auprès de l'Agence de l'eau Seine Normandie d'un montant de 1 500 000 (un million cinq cent mille) euros | BC2023-262 |
| **Développement et Aménagement du Territoire** | Demande d'adhésion à l'Agence de Développement Touristique 28 – Eure et Loir Tourisme | BC2023-263 |

***VU*** *l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales.*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231127-CC2023-279-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/12/2023
Notification : 06/12/2023

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés :

**ARTICLE 1 : PREND ACTE** du compte-rendu des actes pris par le Président et par le bureau communautaire par délégation du conseil communautaire.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

| | |
|---|---|
| Acte publié le : 06/12/2023<br><br>La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 ET R.421-5 du code de justice administrative. | **POUR EXTRAIT CONFORME**<br>**Dreux, le 06 décembre 2023**<br><br>**Gérard SOURISSEAU**<br>**Président**<br><br>**Catherine LUCAS**<br>**Secrétaire de séance** |